

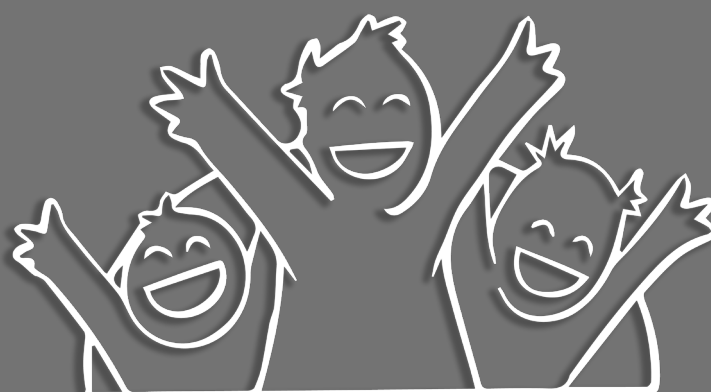
2021

Projet Pédagogique

La fête continue

Du 7 au 27/07/2021 et du 2 au 22/08/2021

Ce projet pédagogique est un outil qui vous permettra de comprendre le fonctionnement du centre, mais également de savoir pourquoi certaines choses sont mises en place



LES COLOS DU BONHEUR

Julien RICHY
Association Les Colos du Bonheur
23 Avenue des Marronniers – 95250 BEAUCHAMP
01.39.95.47.88 / 06.78.57.85.37 / contact@colosdubonheur.fr



Sommaire

Historique de l'association	4
Situation	4
Site:	4
Hébergement :	5
Capacité :	5
Effectif:	5
Restauration :	5
Durée du séjour	5
Activités :	5
Objectifs pédagogiques.....	6
Développer l'autonomie	6
Permettre l'épanouissement de l'enfant	7
Prendre conscience du monde extérieur	8
Veiller à la sécurité de l'enfant	9
Statuts :	10
Directeur et adjoints	10
Animateurs	10
Assistant sanitaire	11
Le relationnel, le comportement.....	12
Animateurs :	12
L'enfant :	12
Le rôle de l'animateur dans la vie quotidienne du centre de vacances.....	13
Le lever	13
L'animateur responsable du petit déjeuner :	13
L'animateur responsable du couloir :	13
L'animateur responsable de la salle d'éveil:	14
L'animateur responsable de « l'après petit déjeuner »	14
L'animateur responsable de chambre	14
L'animateur responsable de table	15
L'animateur pendant un temps calme	15
L'animateur responsable du goûter.....	16
L'animateur pendant les douches.....	16
L'animateur après les douches	16

L'animateur pendant le coucher.....	17
Les règles au sein de l'équipe d'animation	18
Les règles à respecter.....	18
L'attitude avec les enfants.....	19
Les temps forts, l'animation.....	20
Danse du Bonheur	20
ATMS	20
Les activités régies par l'amendement du 25 Avril 2012	21
Quad.....	21
Rafting/Hydro speed	21
Karting.....	21
Accrobranche.....	21
Equitation	21
Veillée / Grands jeux	22
Les relations avec les familles	24
Argents de poche	24
Le Blog	24
Les soins	25
Evaluation des objectifs	26
Développer l'autonomie	26
Permettre l'épanouissement de l'enfant.....	27
Prendre conscience du monde extérieur.....	28
Veiller à la sécurité de l'enfant.....	29
Points à retenir	30
L'intérêt du projet pédagogique.....	30
Et quand on ne sait pas ?	30
Je n'ai pas fait comme c'était écrit	30
Le mot de la fin	30

Historique de l'association

« **Les Colos du Bonheur** » est une association Loi 1901 née en 2017.

Ses objectifs sont :

- Permettre à des enfants de partir en vacances par le biais de l'organisation de centres de colonies de vacances à vertu socioéducative
- Permettre à des enfants, et éventuellement leur famille, de découvrir et de partager à travers l'organisation de journées et week-end récréatifs à visée socioéducative
- Amener les enfants à la découverte de loisirs
- Proposer des séjours de découverte et/ou de loisirs aux enfants
- Favoriser les départs en vacances d'enfants en situation précaire
- Développer différentes formes de collaborations entre les comités d'entreprises, organismes sociaux, collectivités locales, association, etc. dans le but de promouvoir le développement de séjours et voyages éducatifs
- Promouvoir l'éducation populaire

Son siège est situé au 23 Avenue des Marronniers, 95250 BEAUCHAMP. Ses bureaux sont composés d'un Directeur Général : Julien RICHY et son conseil d'administration est composé d'une Présidente : Yvette RICHY, d'une Trésorière : Claire RICHY, d'un Secrétaire : Michael TROMPEZINSKI et de 2 membres : Sebastien PEUGNEZ et Mylène MORICE.

Nous travaillons avec de nombreux comités d'entreprises, entre autre : Caisse d'Epargne, Arcelor, SAFRAN, BPI France, CAF et CPAM d'île de France, APSM 76, DJURINGA, CAPJUNIORS...

L'association propose 2 séjours : Un à Castelnaudary dans l'Aude et un au Biot en Haute-Savoie.

Situation

Site:

Nous fonctionnerons en gestion autonome dans Le Lycée Agricole Pierre Paul Riquet.

Le cadre est exceptionnel :

- Un grand parc arboré
- Un Grand Foyer
- Un terrain de Foot/Handball
- Un court de Tennis
- Divers salles
- Un Amphithéâtre
- Des hectares d'herbe pour s'amuser

Hébergement :

Les enfants et l'équipe pédagogique seront hébergés dans des chambres de 3 à 6 personnes, toutes équipées de salles de bains. Les toilettes quant à elle se trouvent dans les couloirs. Il y a 3 étages de 55 à 60 lits environs + 1 bâtiment supplémentaire de 35 places. Chaque étage correspond donc à une tranche d'âge.

Capacité :

221 Personnes

Effectif:

A DETERMINER

Restauration :

- Gestion Libre
- L'économat sera assuré par l'économiste du séjour en collaboration avec le cuisinier et le directeur
- Ils s'assureront de l'équilibre et la constitution des menus.
- Les enfants seront servis par groupes en « self-service » (plateaux).
- 4 repas par jour : petit déjeuner, déjeuner, goûter, dîner. Certains jours, généralement le dimanche le petit déjeuner et le déjeuner seront regroupés en un seul repas : « Le Brunch »

Durée du séjour

Le séjour dure 21 jours du 7 au 27 Juillet 2021 et du 2 au 22 Aout 2021. Néanmoins certains enfants ainsi que certains membres de l'équipe d'animation finiront le séjour le 21 Juillet ou le 16 Aout

Activités :

- Piscine,
- Aquafun Parc (Pour les séjours de 21 Jours)
- Sortie journée parc aquatique
- Rafting
- Accrobranche
- Journée découverte et ludique à Toulouse-plage (Pour les séjours de 21 Jours)
- Cité de l'espace ou Anima parc ou Toulouse
- Cité de Carcassonne (Pour les enfants de Culture et confiture)
- Journée à la mer
- Banane Tractée (Pour les séjours de 21 jours)
- Feu d'artifice
- Veillées pour tous, tous les soirs avec des jeux intérieurs ou extérieurs, boum, soirée et fêtes.
- Spectacle de fin de séjour
- Graine d'espions : Transmpoline Parc et Laser Game
- Equitation

Objectifs pédagogiques

Développer l'autonomie

Objectif général	Objectifs secondaires	Objectifs opérationnels
Développer l'autonomie	Permettre à l'enfant de gérer sa vie quotidienne seul	Apprendre à l'enfant à organiser ses affaires
		Apprendre à l'enfant à faire son lit
		Apprendre à l'enfant à distinguer le sal du propre
		Mettre à la disposition des enfants le matériel nécessaire à l'entretien de sa chambre
		Mettre en place une météo des chambres (ou équivalent) et proposer des solutions à l'enfant
		Montrer à l'enfant comment faire, en faisant avec lui, afin de lui permettre de comprendre.
	Donner des responsabilités	Lui permettre d'être coordinateur d'un projet
		Proposer aux enfants d'être responsables des tâches ménagères (mise de la table, rangement, service du gouter...)
	Donner des espaces de liberté	Mettre les jeunes (qui en sont capables) en autonomie surveillée en ville : animateurs placés à des points stratégiques dans des zones délimitées

Permettre l'épanouissement de l'enfant

Objectif général	Objectifs secondaires	Objectifs opérationnel
Permettre l'épanouissement de l'enfant	Faire vivre des temps de vacance	Proposer plusieurs activités variées
		Laisser les enfants libres de participer ou non aux activités
		Laisser la liberté à l'enfant de manger ou non ce qu'on lui propose
		Proposer des animations de qualité, mettant en place un imaginaire et permettant à l'enfant de s'évader
		Amener l'enfant en permanence à voir les choses de manière positive
	Permettre à l'enfant de vivre des instants de camaraderie	Proposer des jeux collectifs de qualité en les intéressant réellement
		Permettre aux enfants de choisir leur chambre en fonction de leurs affinités et leur permettre d'en changer si celles-ci se modifient
		Vivre des instants de complicité avec l'enfant (jeux, discussions, blagues, partage). « Le temps accordé pour faire avec un enfant est un enrichissement pour la relation qui n'a pas d'égal ! »
	Permettre à l'enfant d'être acteur de son séjour	Mettre en place des forums chaque jour où les enfants proposent leurs idées, ou celles-ci sont prises en compte, et où ils peuvent faire part de leurs ressentis et de leurs problèmes. Les enfants seront amenés à une réelle réflexion, plus qu'à l'annonce simple de quelques anecdotes

Prendre conscience du monde extérieur

Objectif général	Objectifs secondaires	Objectifs opérationnels
Prendre conscience du monde extérieur	Partager	Laisser les enfants distribuer le goûter et plus généralement les repas
		Mettre à disposition du matériel appartenant à tout le monde et en expliquer le caractère « public »
	Respecter	Mettre en place des forums de chambres (ou de petits groupes) pour comprendre les tensions et apporter des solutions amenant au respect
		Mettre en place des règles de vie et les faire appliquer
		Prendre l'enfant comme un être à part entière sans jamais le prendre de haut
		Permettre à chacun de pouvoir faire ses propres choix dans le respect de l'article 225-1, c'est-à-dire sans aucune forme de discrimination
	Ecouter / Echanger	Mettre au moins un animateur par table pour favoriser les échanges
		Mettre en place des forums
		Permettre « les échanges » dans les chambres en dehors des moments formels (sieste, nuit...), tout en proposant des animations
		Prendre l'enfant comme un être à part entière, sans jamais le prendre de haut
		Accorder du temps à l'enfant pour jouer avec et l'aider. « Une simple attention peut parfois paraître banale, mais un enfant aura toujours conscience de cela et saura le rendre »

Veiller à la sécurité de l'enfant

Objectif général	Objectifs secondaires	Objectifs opérationnels
Veiller à la sécurité de l'enfant	Veiller à la sécurité physique	Mettre en place des animateurs responsables de chambre qui veilleront à l'hygiène de la chambre et de l'enfant
		Mettre en place un assistant sanitaire chargé de donner les traitements
		S'assurer que la réglementation est respectée, proposer des solutions, de l'aide, et vérifier les espaces (déplacement, jeux...)
		Disposer en permanence d'une trousse de secours
	Veiller à la sécurité morale	Proposer à l'enfant d'écrire un courrier à ses parents
		Prendre en compte les informations données par les enfants lors des forums
		Faire un retour à l'équipe de tout enfant qui pleure, s'isole, semble triste, violent... et trouver ensemble des solutions
		Faire respecter les règles de vie et les respecter soit même
		Prendre le temps de se poser avec les enfants et d'être à l'écoute de leurs attentes et de leurs besoins
		Mettre en place un blog sur lequel les enfants pourront déposer des messages à leurs parents
Permettre à l'enfant de correspondre avec ses parents sous toutes les formes qu'ils soient		

Statuts :

Directeur et adjoints

Fonctions :

- Garant du projet éducatif
- Garant du bien-être et de la bonne santé des enfants et de l'équipe
- Rôle formateur durant les réunions ou à travers des bilans communs ou individuels
- Mise en place des réunions pédagogiques
- Moteur de l'équipe d'animation tout en déléguant
- Etre à l'écoute de l'équipe d'animation, des enfants et proposer une réelle dynamique notamment par l'animation de moments forts
- Garant de la réglementation de la DDCS et générale
- Gestion de l'équipe pédagogique et de l'équipe de service
- Responsable de l'équipe d'animation, des enfants et du bon déroulement du séjour
- Régler les litiges importants
- Mettre en place les plannings d'activités et des congés
- Gestion de l'organisation administrative et financière du séjour
- Gestion de la vie quotidienne
- Gestion du matériel mis à disposition
- Contact avec les prestataires.

Animateurs

Fonctions :

- Etre à l'écoute
- Proposer, Organiser et Animer des activités, même lorsque celles-ci n'ont pas été planifiées (lorsque l'on attend le bus par exemple)
- Etre présent physiquement et moralement
- Anticiper les actions
- Sécuriser les enfants
- Respecter et faire respecter les règles
- Organiser la vie quotidienne (mise en place des repères, gestion du linge. et de la vie en collectivité des enfants (règles de vie)
- Aider à la réalisation des projets des enfants
- Mettre ses compétences et ses savoirs au profit du fonctionnement
- S'autoévaluer sur son travail et se mettre en question

Assistant sanitaire

- L'assistant sanitaire est entièrement dédié à cette tâche.

Fonctions :

- Soins
- Suivi des traitements
- Rentre en contact avec le 15 ou les médecins afin de trouver une solution concernant les maux de l'enfant
- Etudie et garde les fiches sanitaires
- Informe le directeur immédiatement après un incident afin de lui permettre de prendre les dispositions nécessaires
- Gère les fiches de soins et rentre informatiquement les Frais médicaux remboursables
- Etablit un suivi concernant les feuilles de soins et les achats de médicaments en pharmacie
- Dispose en permanence de la trousse de secours, et l'utilise en cas de besoin
- Consigne dans un registre d'infirmierie toute opération médicale effectuée sur un enfant.

Le relationnel, le comportement

Même si ce qui suit dépend beaucoup des valeurs et convictions de chacun, il est certaines lignes de conduite qu'il faut respecter. Celles-ci peuvent être discutées en début de séjour par l'équipe pédagogique, en prenant éventuellement en compte l'avis des participants et doivent être respectées tout au long du séjour.

Animateurs :

Pour que le séjour se passe dans les meilleures conditions possibles, l'animateur devra respecter certaines règles et doit remplir parfaitement son rôle.

- Interdit de fumer devant les enfants qui ne fument pas et définir un endroit pour fumer (cette règle devrait être discutée le premier jour avec les enfants et les animateurs)
- Ne pas faire ce que vous interdisez aux enfants (exemple : portez votre casquette)
- Soigner votre vocabulaire
- Ne pas régler ses différends devant les enfants
- Prendre l'enfant en tant qu'être à part entière
- Respecter la distinction des statuts enfant et animateur lors des relations que vous entretenez

L'enfant :

A vous animateurs d'apprendre aux enfants les bons comportements

- Ne pas tenir de propos vulgaires, humiliants ou irrespectueux
- Se tenir correctement, à table par exemple
- Ne pas être violent
- Respecter le matériel
- Respecter les personnes
- Ne pas chahuter dans des lieux dangereux (sanitaires, restaurant...)

Le rôle de l'animateur dans la vie quotidienne du centre de vacances

Le lever

Nous fonctionnerons, en général, sur le principe d'un lever échelonné, afin de permettre à chaque enfant de prendre son rythme de vacances.

Sinon, nous nous adapterons selon notre programme.

L'animateur responsable du petit déjeuner :

Il doit aider le personnel technique, éventuellement avec l'aide des enfants, à installer le petit déjeuner. Il accueille ensuite les enfants dès leur lever avant d'être rejoint par les autres animateurs selon le planning. Il a aussi pour mission de servir le petit déjeuner aux enfants. Une aide lui sera apportée par les enfants et le reste de l'équipe d'animation. Il est également garant du fait que les enfants débarrassent bien leur table, qu'ils n'aient pas gaspillé et qu'ils aient mangé à leur faim.

Il reste en place jusqu'à ce que le dernier enfant ait mangé.

L'animateur est souriant, agréable et discute avec les enfants. Si un enfant ne veut rien manger, l'animateur lui propose de boire un verre de jus de fruits, et prend le temps de parler avec lui afin de savoir ce qui se passe (si problème il y a).

L'animateur responsable du couloir :

Il accueille l'enfant à son réveil, veille au calme, pour cela il est attentif aux bruits et aux chuchotements. Si un enfant commence à faire du bruit, il lui demande de se préparer dans le calme, et de sortir s'installer dans la salle d'éveil ou le réfectoire selon l'heure.

Il vérifie que les enfants soient suffisamment couverts pour ne pas prendre froid.

Il passe dans les chambres de chaque enfant qui se lève pour vérifier que celui-ci n'ait pas souillé son lit (en passant discrètement la main dedans). Si tel est le cas, il l'invite à se laver. Pendant ce temps, l'animateur change le lit, et récupère également le pyjama afin de les faire laver. Il propose à l'enfant des vêtements propres. Il est impératif d'accorder une grande discrétion lorsqu'un tel cas se présente.

A 8h45 (ou selon le planning des activités), il réveille les enfants restants endormis, un par un. Si beaucoup d'entre eux sont encore en train de dormir, il peut en parler avec le directeur afin de pouvoir permettre aux enfants de dormir plus longtemps.

Ensuite l'animateur va avec les derniers enfants au petit déjeuner en ayant pris soin de vérifier qu'il n'en reste pas dans les couloirs.

L'animateur s'efforce d'être souriant et se met à la hauteur de l'enfant pour lui dire bonjour. Il ne doit pas brusquer l'enfant qui est en phase de réveil. Pour cela l'animateur parle doucement.

Lors du réveil des enfants, l'animateur doit prendre le temps de réveiller chaque enfant et que les derniers puissent se réveiller dans de bonnes conditions.

L'animateur responsable de la salle d'éveil:

Il propose aux enfants divers animations calmes, leur permettant de se réveiller tranquillement. Il favorisera la lecture et les petites activités manuelles.

Il doit être souriant et se mettre à la hauteur de l'enfant pour lui dire bonjour. Il ne doit pas brusquer l'enfant qui est en phase de réveil. Pour cela l'animateur parle doucement.

Avant l'heure du petit déjeuner, il fait ranger les enfants, puis se dirige vers la salle du petit déjeuner. Il aidera son collègue responsable du petit déjeuner ou pourra éventuellement être détaché pour préparer une animation ou s'occuper de lui ou d'autres enfants.

L'animateur responsable de « l'après petit déjeuner »

Il sera chargé d'accueillir les enfants ayant fini de déjeuner. Par conséquent, il aura lui-même finit. Il proposera aux enfants des animations leur permettant de s'occuper en attendant que tous les enfants soient levés et ai quitté le couloir.

Il veillera à ce que les enfants ne remontent pas dans leur chambre tant que tous les enfants n'auront pas été réveillés.

L'animateur responsable de chambre

Ce moment est des plus importants et je pense le plus complexe dans le rôle d'un animateur. On explique souvent en formation que le rangement ne doit pas être un supplice pour les enfants ni une corvée. A vrai dire, il peut réellement être un moment d'échange et de partage important pour l'enfant.

Il est nécessaire que l'enfant prenne conscience de l'importance d'une chambre rangée et propre, et pour cela les animateurs devront aussi en être convaincus.

Il est important que les chambres soient rangées et propres avant toute activité, c'est à dire :

- Le lit fait du mieux possible (pas nécessairement au carré, mais un lit bien fait est souvent le reflet d'une chambre propre) et débarrassé
- Une armoire correctement rangée, c'est-à-dire avec du linge en quantité suffisante, mais pas excessif, le surplus restant dans la valise, et du linge à portée de main de l'enfant. En tendant le bras devant lui, l'enfant doit immédiatement avoir accès à ses slips, tee shift et chaussettes.
- Une valise correctement rangée, dans l'idéal sur les armoires ou sous les lits
- Le linge sale dans le sac de l'enfant et dont le remplissage correspond aux nombres de jours de présence de l'enfant (attention au linge humide) – ni trop, ni trop peu -
- Le balai passé

Pour cela, l'animateur doit être présent pendant le rangement des chambres. C'est un moment privilégié pour savoir comment les enfants se sentent dans le centre, si l'ambiance de la chambre est bonne, sans enfant mis à l'écart ou bouc émissaire. Dans ces circonstances l'animateur doit réagir soit de façon directe, soit soulever le problème pendant la réunion afin de trouver la meilleure solution possible. Qui plus est, ce moment est très important et permet beaucoup de partage avec l'enfant (Notamment en **proposant des jeux**). Il conviendra que l'animateur fait AVEC l'enfant.

A noter que chaque chambre dispose d'un animateur de chambre (qui peut avoir plusieurs chambres sous sa responsabilité), garant du respect de toutes ces propositions.

L'animateur responsable de table

Les enfants prennent un plateau et se servent les entrées et les desserts. Leur est ensuite servi le plat principal, avec parfois, le choix de plusieurs plats. Les animateurs se répartissent sur les tables. Dans la mesure du possible, chaque table doit avoir au moins un animateur. Les enfants sont chargés de débarrasser et nettoyer leur table.

Il est à rappeler que le lavage des mains est une condition essentielle pour que le repas se passe dans des conditions d'hygiène satisfaisante. Par conséquent, un animateur se chargera de compter les enfants au passage au réfectoire, et s'assurera de la bonne hygiène des mains de l'enfant.

Il est à noter que l'animateur mange à table avec les enfants. Il discute avec eux, met de l'ambiance, et les incite à manger. Lorsque je dis inciter cela signifie que l'on ne force pas un enfant à manger. C'est à chacun de négocier un compromis avec l'enfant pour qu'il mange un peu.

Un enfant mangera s'il est dans de bonnes conditions :

- L'ambiance que met l'animateur à table. (Discussion, rigolade, la gestion du bruit)
- Le fait que l'animateur laisse apparaître qu'il prend du plaisir de manger. Comment voulez-vous convaincre un enfant de manger quelque chose que vous n'aimez pas ?
- Faire attention au plat, et signaler à la direction si quelque chose ne va pas, et ne pas faire d'esclandre devant les enfants.

Il est important que les enfants intègrent cette maxime : « ce que vous prenez, vous le mangez » (pour autant, ils ne sont donc pas obligés de prendre)

L'animateur pendant un temps calme

Le temps calme est un moment où les enfants font les activités qu'ils désirent sans que l'animateur n'en organise nécessairement. Ils sont libres de monter à l'étage, pour se reposer, ou de rester en bas à jouer dans une salle ou à l'extérieur.

Si l'enfant décide de monter se reposer, alors il sait (et les animateurs le savent également) que s'agit d'un temps calme se déroulant exactement comme un couché. Par conséquent je tiens à ce que chaque enfant ne respectant pas le repos des autres soient averti, puis, éventuellement, si besoin est, soit envoyé en bas en ayant eu une explication constructive et pédagogique afin de pouvoir s'épanouir sans déranger la tranquillité des autres.

Les enfants auront comme consigne de toujours être visibles d'au moins un animateur. Par conséquent, si un enfant sollicite un animateur pour aller à tel ou tel endroit, l'animateur doit répondre à la demande de l'enfant, soit en allant à ce lieu, soit en voyant avec un collègue s'il peut prendre ce rôle. Attention, l'enfant n'est pas animateur, par conséquent, ce n'est pas à lui de chercher un animateur disponible, sauf si l'animateur disponible ne peut quitter son poste. Sont à exclure comme poste ne pouvant être quitté immédiatement : Pause cigarette, Pause-Café, Jeu avec très peu d'enfants (qui sont d'ailleurs déplaçables) ... cette liste n'est bien sûr pas exhaustive et relève de la logique de chacun.

Par ailleurs, ce moment peut être un instant intéressant pour que les animateurs puissent dialoguer avec les enfants (et notamment ceux qui semblent entrer dans un certain mutisme) et jouer avec eux.

« Plus vous jouez avec les enfants, plus vous pourrez atteindre les objectifs fixés »

L'animateur responsable du goûter

Un animateur sera responsable du goûter. Ce sera à lui de le prendre en cuisine à la fin du repas du midi. Le goûter sera pris sur le lieu de l'activité. J'aimerais vraiment que ce moment soit un moment de retrouvailles entre les enfants. Il ne me semble pas nécessaire de les faire s'asseoir en rond et de leur donner la becquée avec les animateurs au milieu.

Il est intéressant de mettre en place une organisation qui responsabilisera les enfants, au travers de la distribution, afin de leur faire prendre conscience de l'importance du partage.

L'animateur pendant les douches

Etant donné l'état des lieux, c'est-à-dire ou chaque chambre dispose d'une douche dedans, les enfants devront se laver dans leur propre chambre (sauf problème technique). Par conséquent, et pour éviter tout problème, aucun échange dans les chambres ne pourra avoir lieu tant que les douches n'auront pas été prises. Il s'agira également d'un moment où les enfants pourront ranger leur chambre, écrire à leur parent, ou participer à une éventuelle activité proposée par un animateur dans un lieu permettant d'être informé facilement et rapidement de la disponibilité de sa douche. Les animateurs seront chargés de gérer en priorité leurs chambres responsables. Une fois les douches finies et la chambre rangée, ou pour des raisons de service, l'animateur pourra être amené à naviguer vers d'autres chambres. Le temps des douches étant un moment dit « à risque », les pauses durant ce temps seront à proscrire. Par ailleurs, une présence accrue dans les chambres sera une occasion de se rendre compte d'un enfant ne se lavant pas et vous donnera l'occasion de partager avec les enfants, notamment en jouant avec eux, en plus d'assurer une sécurité supérieure.

L'animateur après les douches

Ce temps s'apparente au temps libre. Il semble nécessaire de prendre le temps avec les enfants, mettre en place des conseils d'enfants, écouter leurs revendications...

Par conséquent, nous profiterons de ce temps pour organiser un forum : les enfants, quelques minutes avant le repas se réuniront tous, avec les animateurs, afin de faire un retour sur la journée et éventuellement de proposer des choses. Nous prendrons en compte leurs dires, et pourront, si besoin est, y répondre. J'attire une attention toute particulière à élever la qualité du forum. Enoncer quelques banalités et broutilles ne permettra à rien, et le forum sera plus une perte de temps qu'un réel instant permettant d'améliorer le séjour, et de ce fait, le bonheur des enfants.

L'animateur pendant le coucher

Il semble nécessaire qu'il y ait un animateur dans les étages pendant le coucher des enfants pour leur souhaiter une bonne nuit et veiller à ce que tout se passe bien.

Pour rappel, il est interdit de maltraiter un enfant: le faire courir, le faire mettre dans une position chaise ou toute chose humiliante, et inutile pour s'endormir, et détruirait tout lien de confiance que vous auriez tissé avec l'enfant, voire même l'équipe d'animation.

Les animateurs auront pour mission de dire bonne nuit, rassurer l'enfant pour qu'il passe une bonne nuit, lui rappeler où sont les chambres des animateurs. Lorsque vous restez dans les étages pour veiller au calme, n'intervenez pas de manière bruyante : pas de CHUT !!! Cela risque d'empêcher des enfants de s'endormir. Déplacer vous, et demandez aux enfants de se taire en leur expliquant si besoin pourquoi.

« Un enfant a parfois besoin de comprendre pourquoi certaines choses sont demandées, ou comment d'autres fonctionnent. N'oubliez pas qu'en général, ils sont curieux, et qu'ils aimeront apprendre de vous ! »

Les règles au sein de l'équipe d'animation

Il est certain que toutes les règles que tous les membres de l'équipe pédagogique devront s'imposer.

Les règles à respecter

- Respect des lois en vigueur en France. Dans l'éventualité du non-respect d'une de celles-ci, il sera demandé à la personne concernée de quitter le centre immédiatement. (Drogues, vols, violence, irrespect de la vie privée...), ceci est non négociable et non discutable. Cette décision sera prise par l'équipe de direction.
- Se respecter les uns, les autres et de ne pas faire d'actes intempestifs portant atteinte à la personne physiquement ou moralement.
- Respecter toutes les règles de vie au même titre que les enfants.
- Ne pas faire passer ses convictions religieuses, politiques ou idéologiques auprès des enfants.
- S'exprimer sans peur au sein de l'équipe d'animation. Il n'y a pas de question bête, mais il est stupide de ne pas poser une question quand on ne sait pas.
- S'écarter du groupe pour fumer. Lorsque vous êtes en activité avec les enfants, vous devez faire un choix entre votre rôle d'animateur et de fumeur (ceci est un faux choix).
- Répartir équitablement les temps de pause. Les fumeurs ne méritent pas plus de pause que les non-fumeurs.
- Ne pas se contredire (ni entre animateurs, ni envers la direction) devant les enfants, et en discuter a part.

Cette liste est bien entendue non exhaustive. Cependant pour la compréhension de celle-ci, les points les plus importants ont été énumérés.

Un animateur s'engage, lorsqu'il signe un contrat, à être un véritable « ANIMATEUR », et non pas un simple consommateur en attente qu'on lui dise quoi faire. Pour cela, il s'engage à proposer une animation de qualité, au cours de laquelle il se donne les moyens d'être proche des enfants.

Une colonie de vacances, c'est aussi se dépasser, donner le meilleur de soi, pour proposer mieux, et encore plus. L'enfant et le jeune attendent une ambiance, un contact, des mots gentils, de l'attention.

L'attitude avec les enfants

Vous avez un rôle éducatif et pédagogique auprès des enfants. Certains points sont essentiels pour une relation agréable et respectueuse avec les enfants et les autres personnes.

- Il n'est pas nécessaire de crier, une explication calme a certainement plus d'impact.
- Passer des « contrats » avec les enfants ce qui vous permettra d'intervenir s'ils ne le respectent pas. Une relation basée sur la confiance et le respect sera toujours beaucoup plus saine qu'une relation basée sur la peur et l'autorité.
- Adopter la même attitude que celle que vous attendez des enfants.
- La sanction est une décision difficile à prendre. Il est à rappeler qu'une sanction ne peut pas porter atteinte à l'intégrité morale ou physique de l'enfant. C'est à dire pas de sanctions humiliantes ou apportant une douleur physique.
- Toute sanction devra répondre aux critères suivants :
 - En rapport avec l'acte
 - Proportionnelle
 - Faisant prendre conscience
 - Responsabilisant
 - Réparatrice
- Dans toutes les interventions auprès des enfants, il se doit d'être juste : arbitrage, respect et faire respecter les règles que vous posez

Les temps forts, l'animation

Il est certaines règles que nous devons nous fixer, et notamment concernant l'animation. En effet, une animation de qualité n'a pas de secret. Elle doit répondre à de nombreux critères définis ci-après.

Danse du bonheur

C'est un moment important qui généralement aura lieu le matin, après les activités de la matinée. Les enfants seront amenés à danser des chorégraphies qui sont récurrentes sur tous nos séjours. Les animateurs sont invités à danser également. En effet, les enfants fonctionnent par mimétisme, et si on veut que les enfants dansent, il faut danser soi-même. On voit parfois des animateurs forcer des enfants à danser en allant les chercher. Mais ce sont souvent ces mêmes animateurs qui ne dansent pas, et qui s'attribuent une fonction (inutile) afin d'échapper à ces danses. C'est un temps fort que les enfants n'oublient pas, et qu'ils réclament généralement, d'où l'intérêt de partager ce moment, et de leur donner envie.

ATMS

Activité Technique Manuelle et Sportive. Derrière ce nom barbare se cache un temps important. En effet, le matin, si aucune activité n'est proposée (Grand jeu ou activités de « consommation »), des ATMS peuvent être proposées. Des animations techniques, manuelles et sportives seront donc proposées afin de permettre à chaque enfant de pouvoir s'épanouir dans des activités au choix. Ils seront libres d'en changer, cependant, l'animateur devra prendre connaissance du départ de l'enfant sans nécessairement émettre de jugement. Les remarques des enfants permettent de s'améliorer. Tous les enfants, toutes tranches d'âges confondues, sont libres de venir sur votre ou une autre ATMS. Ainsi, celle-ci doit répondre à plusieurs critères afin de réunir un maximum d'enfants :

- Adaptée au public
- Innovante et originale
- Bien « vendue » (en proposant une sensibilisation, et en donnant envie, en amont aux enfants de venir y participer)
- Bien menée. Si votre animation n'est pas à la hauteur de ce que vous aviez annoncé aux enfants, ils ne resteront pas (manque de compétences techniques, matériel non préparé, activité « non animée » ...)
- Elle doit permettre à l'enfant de savoir très rapidement si elle leur plaira ou non. Une explication trop longue réduit les chances d'intéresser les enfants

Bien entendu, beaucoup de facteurs permettent d'établir la réussite d'une ATMS ou non. Ce n'est pas nécessairement la quantité d'enfants qui vous permettra de le savoir, mais aussi leurs retours sur ce sujet. Lorsqu'un enfant choisit une ATMS, il choisit aussi parfois, un animateur. Ainsi une animation de qualité (beaucoup de jeux notamment) et un relationnel développé durant le séjour sont autant de critères amenant les enfants à venir vers vous, et choisir vos activités.

Les activités régies par l'amendement du 25 Avril 2012

Quad

Le Quad est une activité encadrée par Dorian GARCIA en Juillet et Pierre LELIEVRE en aout, titulaires de la qualification BAFA « Loisirs Motocyclistes ». Ils disposent de 4 Quads de 50cm3 afin de réaliser cette activité. Elle se déroule à l'intérieur du centre (fermé), sur un périmètre établi et non accessible aux autres enfants.

Rafting/Hydro speed

Ces deux activités sont organisées par la société « Roc Aqua » à Axat qui fournit le matériel et les différents équipements. Ces activités sont menées par des encadrants diplômés brevets d'états. Les enfants pratiquant cette activité disposent d'un brevet de natation ou d'un test d'aisance aquatique.

Karting

Organisé par la société WINKART à Carcassonne, les enfants utilisent des karts de 70 à 125 cm³ pour les plus jeunes, et 270 cm³ pour les plus grands.

Accrobranche

Organisé par O2 aventures, l'accrobranche se déroulera au lac de la Cavayere a Carcassonne. Les enfants, équipés de harnais de sécurité et d'une sécurité a double-mousqueton navigueront dans les parcours selon leur niveau, accompagnés de leurs animateurs supervisés par les moniteurs diplômés de l'activité.

Equitation

Cette activité, gérée par le centre équestre de Villeneuve-La-Comtale, accueille les enfants par groupe de 8. Les enfants, après avoir « soigné » les chevaux évoluent en manège et en carrière afin de s'adonner au pas, au trot et au galop, ainsi que quelques activités ludiques.

Veillée / Grands jeux/Spectacles / Projets d'activités

La veillée, les grands jeux, les spectacles, et plus généralement les projets d'activités sont des temps forts du séjour. En effet, ils restent longtemps dans la mémoire des enfants. Pour qu'ils soient considérés comme des animations de qualités, il faut, entre autre que les éléments suivant soient rassemblés :

- Animations adaptées : Un petit enfant ne se sentira pas concerné par les mêmes animations qu'un ados. Par conséquent, les animations doivent être adaptées à l'âge, mais aussi au type de public.
- Un concept original : Sortons de « la poule renard vipère », de « la balle au prisonnier » du « rallye chocolat » ou encore du Sketch « Des Nains ». Nous sommes capables d'innover, d'améliorer. Les enfants aiment découvrir.
- Un imaginaire attrayant : Donnons du rêve aux enfants ; faisons-les voyager ! C'est aussi ça qui nous anime, et qui les anime. Ils sont en vacances (et certains d'entre nous aussi en partie), alors quittons un peu nos problèmes et rêvons ! Il doit bien entendu être adapté à l'âge. Par ailleurs, il est important, pour faire vivre l'imaginaire, de proposer un thème, une histoire et de la respecter, et des personnages originaux.
- Une sensi : Avant de faire vivre, il faut donner l'envie, et la sensi est un élément essentiel. Affiches, scénettes, invitations, sensi participatives... autant de moyens pour donner envie, tout en respectant l'imaginaire
- Une animation bien menée : cela passe par des règles de jeux bien établies et suivies à la lettre par tous, un arbitrage impartial, et une ambiance du tonnerre !
- Un déguisement à la hauteur, que ce soit une princesse, un pirate, un indien, une star de cinéma, un footballeur, une meneuse de revue etc... Tous les costumes sont les bienvenus tant qu'ils respectent la bienséance, c'est-à-dire, sans nudité. Nous ne ferons pas nécessairement de distinction de genre. Ainsi un garçon pourra par exemple jouer le rôle d'une princesse, et une fille le rôle d'un pirate. Ils peuvent être portés aussi bien par les enfants que par les adultes
- Lors de la réalisation d'un numéro au spectacle ou au cabaret, mais aussi lors d'une animation quelconque, on doit s'assurer du respect du cahier des charges suivant :
 - Les tenues ne doivent pas présenter de signe de nudité
 - Le contenu du numéro ou de l'activité ne doit pas porter préjudice à qui que ce soit
 - Le contenu du numéro ne peut pas avoir de connotation sexuelle

Le respect de l'identité de chacun

- Sur ce séjour, nous avons à cœur que chacun puisse vivre dans le respect et la bienveillance. Cet objectif est notamment développé dans l'onglet « respect » des objectifs éducatifs. Les projets d'activité, et plus généralement, les choix des enfants et des animateurs, tant qu'ils sont conformes à la réglementation, et non contradictoires avec l'organisation du séjour, sont les bienvenus. Ainsi, par exemple certains enfants pourront se « travestir » notamment lors de soirées filles/garçons, lors de spectacles, ou plus généralement lorsque bon leur semble sans avoir peur du jugement quelconque. Il s'agit d'un choix qu'ils font selon leur libre arbitre, et qui ne leur serait ni interdit, ni imposé. Nous veillons, entre autre, à faire respecter l'article 225-1 du code pénal qui précise que : « Constitue une discrimination toute distinction opérée entre les personnes physiques sur le fondement de leur origine, de leur sexe, de leur situation de famille, de leur grossesse, de leur apparence physique, de la particulière vulnérabilité résultant de leur situation économique, apparente ou connue de son auteur, de leur patronyme, de leur lieu de résidence, de leur état de santé, de leur perte d'autonomie, de leur handicap, de leurs caractéristiques génétiques, de leurs mœurs, de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre, de leur âge, de leurs opinions politiques, de leurs activités syndicales, de leur capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français, de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée. » Cela s'applique donc tant aux enfants qu'aux animateurs. Ainsi nous montrons une grande ouverture d'esprit sur le respect de l'identité de chacun, qu'importe sa couleur de peau, son âge, son milieu social, son orientation sexuel etc...

Les relations avec les familles

En séjour, nous ne travaillons pas qu'avec et pour les enfants ; mais également pour leurs parents. Il est donc certaines prérogatives à suivre afin que chacun puisse profiter au mieux de son séjour.

Argents de poche

Chaque animateur sera responsable de l'argent de poche des enfants dont il a la responsabilité de la chambre et devra tenir à jour sa comptabilité. La veille de ses congés, il devra systématiquement transmettre au responsable d'équipe l'argent des chambres dont il est référent. Toutes les opérations devront être notées sur les fiches d'argent de poche, et celles-ci rendues au directeur le dernier jour, classées par ordre alphabétique. Etant donné l'âge des enfants, tous les argents de poche seront récupérés et consignés sur des comptes tenus par cet animateur responsable. Il est toutefois recommandé de ne pas donner tout l'argent à l'enfant directement et de suivre la règle de calcul suivante à chaque fois que des sous seront donnés : A = Budget de l'enfant au début du séjour

N = Nombres de jours d'achat total

R = Restant non dépensé des jours précédant

S = Somme distribuée

Formule de calcul : $S = A/N + R$

L'animateur ayant cette responsabilité se chargera de récupérer l'argent non dépensé en le consignand dans le livret de compte. Cependant, les sommes inférieures à 1 euro resteront à l'enfant afin que l'argent sur le compte soit toujours « rond » (cette astuce simplifie la vie).

Le Blog

Les parents pourront suivre la vie du centre sur le blog sécurisé mis en place par Kidizz. Il est donc une attention tout particulière à porter quand à ce blog. Chaque animateur est garant de la vie du blog ! Ils pourront faire celui-ci avec leur smartphone et publier comme bon leur semble. Leurs publications seront soumises à validations par leurs responsables. Par ailleurs, les parents sont très attentifs et n'ont qu'une envie, celle de voir la photo de leur enfant. Par conséquent, chaque photo de leur enfant sera scrutée, et un enfant jouant dans la neige sans gant par exemple, sera signalé, et passera pour le parent comme un acte de négligence (et celui-ci aura raison). Par ailleurs, la tenue vestimentaire de l'enfant sera scrutée également. Même si cela est déjà le cas, il se doit d'être très vigilant concernant le changement de vêtements réguliers...

Les soins

C'est le rôle de l'Assistant Sanitaire. Pour donner un médicament à un enfant, il est impératif d'avoir une prescription médicale ou sur avis du 15 (appel enregistré et valant pour prescription médicale). Néanmoins, le directeur pourra vous assister dans vos démarches, notamment en cas de maux de têtes de l'enfant ou de douleurs à solutionner rapidement. En cas de blessure, vérifier la gravité : soin ponctuel ou appel du directeur ou au 15 si nécessaires.

L'assistant sanitaire se chargera de contacter les familles et de remplir le document disponible ici : <https://www.colosdubonheur.fr/fmr/>

La consignation de ces informations devra être faite dans le journal d'infirmier. A noter que chaque acte et intention de soin doit y être consigné. Ainsi une visite chez l'ophtalmologue devra être inscrite, même si l'enfant n'a pas été ausculté (cabinet fermé par exemple) afin qu'en cas de complication une information quant au suivi puisse être donnée à la famille, au corps médical ou tout autre organisme ayant un besoin d'accès à cette information.

Evaluation des objectifs

Les objectifs seront évalués par le biais des critères suivants :

Développer l'autonomie

Objectif général	Objectifs secondaires	Objectifs opérationnel
Développer l'autonomie	Permettre à l'enfant de gérer sa vie quotidienne seul	L'enfant est-il reparti du séjour avec l'intégralité de ses affaires ?
		L'enfant est-il capable de faire son lit seul ?
		Durant la réalisation de son bagage, l'enfant a-t-il été capable de distinguer le sal du propre ?
		Chaque enfant a-t-il au moins une fois nettoyé sa chambre ?
		Est-ce que l'intégralité des enfants a pu utiliser du matériel de base pour le nettoyage ?
		L'enfant a-t-il acquis des connaissances quant à la gestion de sa vie quotidienne ?
	Donner des responsabilités	Des projets ont-ils été mis en places par les enfants ?
		Tous les enfants ont-ils pu « tester » toutes les tâches ménagères ?
	Donner des espaces de liberté	Au moins 25% des enfants ont-ils été mis en autonomie surveillée ?

Permettre l'épanouissement de l'enfant

Objectif général	Objectifs secondaires	Objectifs opérationnel
Permettre l'épanouissement de l'enfant	Faire vivre des temps de vacances	Les enfants ont eu le choix entre au moins 2 activités différentes ?
		Les enfants souhaitant ne pas participer ont-ils pût le faire ?
		Les enfants ont-ils goûté a des produits sans y être obligé ?
		L'intégralité des animations disposaient-elles d'un imaginaire
	Permettre à l'enfant de vivre des instants de camaraderie	Y-a-t-il eu au moins 2 jeux collectifs ?
		Les enfants ont-ils profité de leur chambrée, et ceux souhaitant en changer l'ont-ils fait ?
		Les enfants connaissent-ils chaque animateur ?
	Permettre à l'enfant d'être acteur de son séjour	Tous les enfants ont-ils proposé des idées lors des forums, et celles-ci ont-elles été suivies ?

Prendre conscience du monde extérieur

Objectif général	Objectifs secondaires	Objectifs opérationnel
Prendre conscience du monde extérieur	Partager	Chaque enfant a-t-il pût distribuer le goûter ou un repas au moins une fois ?
		Tout le matériel est-il revenu à sa place à chaque fois ? Aucun conflit n'a eu lieu à cause du matériel ?
	Respecter	Les problèmes on-t-ils tous été résolus ?
		Moins de 10% des règles ont été transgressée ?
		Aucun enfant n'a mal vécu son séjour ?
		Chaque personne a pu s'exprimer librement sans crainte du jugement ?
	Ecouter / Echanger	Chaque table a-t-elle disposé d'un animateur à chaque repas ?
		Au moins un forum par jour a-t-il eu lieu ?
		Tous les enfants ont-ils pu vivre des moments d'échanges après le temps des douches
		Tous les enfants se sont-ils sentis sur un pied d'égalité ?
		Les forums ont-ils amené à modifier un fonctionnement ou proposer une nouvelle animation ?

Veiller à la sécurité de l'enfant

Objectif général	Objectifs secondaires	Objectifs opérationnel
Veiller a la sécurité de l'enfant	Veiller à la sécurité physique	Tous les enfants ont-ils eu une hygiène correcte (une douche par jour, et des sous-vêtements propres chaque jour)
		Aucun traitement médical n'a été oublié ?!
		Chaque enfant blessé légèrement a-t-il pût être soigné en moins de 5 mn ?
	Veiller à la sécurité morale	Tous les enfants ont-ils écrits à leur parent ?
		Au moins 3 propositions de forums ont été mises en place ?
		Aucun enfant n'a passé un mauvais séjour pour cause de mal être ?
		Au moins 90% des règles de vie ont été respectées par les enfants et 100% par l'équipe ?
		Chaque enfant a-t-il bénéficié d'un suivi individualisé ?
		Le blog internet a-t-il été alimenté chaque jour ?
		Tous les enfants ont-ils pût contacter leurs parents ?

Ces critères seront évalués sous deux formes : l'observation, et la réponse à un questionnaire de fin de séjour.

Points à retenir

L'intérêt du projet pédagogique

Ce projet sera utilisé comme un guide, en quelque sorte le mode d'emploi de l'animateur. En cas de doute ou de questionnement, il est une première alternative permettant d'apporter des solutions directes et objectives (aucune interprétation controversée ne peut être faite). Celui-ci peut être modifié, en concertation avec l'équipe pédagogique qui en décidera lors de réunions. Chaque modification apportée donnera lieu à un avenant rectificatif au projet pédagogique afin que celui-ci soit le plus en lien avec la réalité du terrain.

Et quand on ne sait pas ?

Ce projet sert de guide, mais comme tous les guides, toutes les réponses ne sont pas à l'intérieur. Par conséquent, en cas de doute ou de désaccord, seule l'équipe, sous forme de discussions, de concertations et de vote, est apte à modifier ce projet pédagogique (la majorité l'emportant, et sous accord final du directeur). Par ailleurs aucune contestation de celui-ci ne pourra être faite à partir de l'instant où la signature de l'animateur y sera apposée (le premier jour du séjour), et encore moins devant les enfants.

Je n'ai pas fait comme c'était écrit

Nous sommes des humains, pas des robots. Qui plus est, bien que ce projet pédagogique serve de guide, il n'est pas une bible, et peut parfois être en décalage avec la réalité du terrain. Par conséquent, si cela semble coller plus à la réalité du terrain, et en cas de doute à confirmer avec le directeur, l'entrave au projet pédagogique ne gêne en rien le fonctionnement du centre (sauf indication contraire de ce même projet). Cependant, il sera intéressant de soumettre ces ajustements en réunion afin d'adapter le projet pédagogique, ou, le cas échéant, en rediscuter.

Le mot de la fin

Comme dit de nombreuses fois, ce projet pédagogique est un guide. Ce guide fait cependant appel à des points très subjectifs qui sont la logique, l'initiative, la rigueur, le bon sens, la responsabilité, l'autonomie, la patience, l'écoute, la créativité... et ceux-ci s'affirment en principe de plus en plus avec le temps. Par conséquent, privilégiez toujours l'enfant, car au final, c'est ce qui nous unit !